



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 18 février 2020
(OR. en)

5647/20

Dossier interinstitutionnel:
2016/0093 (NLE)

RECH 15
ATO 2
ASIE 5

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL approuvant la conclusion, par la Commission européenne, de l'accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire
--------	--

DÉCISION (UE) 2020/... DU CONSEIL

du ...

**approuvant la conclusion, par la Commission européenne,
de l'accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique
et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement
dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 101, deuxième alinéa,

vu la proposition de la Commission européenne,

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément aux directives du Conseil du 3 juillet 2009, la Commission européenne a conduit des négociations sur un accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.
- (2) Ces négociations ont abouti.
- (3) Il convient par conséquent d'approuver la conclusion de l'accord par la Commission européenne,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

La conclusion, par la Commission européenne, de l'accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et le gouvernement de la République de l'Inde en matière de recherche et de développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, est approuvée^{*+}.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président

* Délégations: veuillez trouver pour information le texte de l'accord figurant dans le document ST 5648/20.

+ JO: veuillez publier uniquement la décision du Conseil. L'accord doit être publié par la Commission avec sa décision de conclusion.